

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ L'ISLET

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL d'une séance régulière du conseil de la Municipalité de L'Islet tenue à la salle municipale, le 6 décembre 2004 à 19 h 30 à laquelle étaient présents : les conseillers, madame Hélène Gamache, messieurs André Caron, Pierre Fafard, Germain Pelletier, Fernand Poitras, Jean-Edmond Couette.

Formant quorum sous la présidence de monsieur Jacques Bernier, maire.

RÉSOLUTION # 425-12-2004

CONSIDÉRANT QUE de par l'adoption de la résolution numéro 105-04-2004, la Municipalité signifiait au ministère de l'Environnement son inquiétude à l'égard des conséquences à moyen et long terme que pourraient avoir les rejets du futur site d'enfouissement technique sur la qualité de la prise d'eau de la Municipalité situé en aval dudit site;

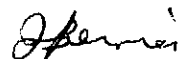
CONSIDÉRANT QU'aucun intervenant au dossier ne peut répondre de façon satisfaisante aux inquiétudes soulevées par la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE de ce fait, ce projet pourrait éventuellement causer préjudice aux citoyens de L'Islet qui auront investi une somme nette de près de 3 000 000 \$ pour l'aménagement de cette nouvelle source d'alimentation en eau potable; laquelle a reçu l'approbation du ministère de l'Environnement;

CONSIDÉRANT QUE les normes en matière de qualité d'eau potable sont, avec raison, de plus en plus strictes;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité ne peut concevoir et expliquer la présence, dans un même environnement, d'une source d'eau potable et d'un lieu d'enfouissement sanitaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur André Caron, appuyé par monsieur Jean-Edmond Couette et résolu à l'unanimité des conseillers de demander au ministère de l'Environnement de refuser l'émission du certificat d'autorisation formulée par la Régie Intermunicipale de Gestion des Matières Résiduelles de L'Islet-Montmagny à l'égard de l'implantation du futur site d'enfouissement sanitaire.



Jacques Bernier,
Maire

Vraie copie authentique
Donnée à L'Islet
Le 29 mars, 2005



Collette Lord,
Secrétaire-trésorière